

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
<b>Manipulation des pièces fraîches</b> (non fixées)	<b>Virus</b> (classement CIRC)	Possible	Dans le cas de manipulation de pièces fraîches pour des analyses extemporanées. Voir note (4) en bas de page.
<b>Préparation du fixateur Fixation des pièces Macroscopie Stockage des pièces</b>	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	De la préparation des solutions et des tissus au stockage des pièces.
<b>Coloration des lames ou immunomarquage</b>	<b>Diaminobenzidine</b>	Possible	Amine aromatique pouvant être utilisée en immunomarquage.
	<i>Fuchsine</i>	Possible	Substance utilisée lors des colorations « Gram » et au réactif de Schiff.
	<b>Violet de gentiane</b>	Possible	Substance utilisée lors de la coloration « Gram ».
	<b>Rouge Congo</b>	Possible	Substance utilisée lors de la coloration « Rouge Congo ».
	<i>Ponceau de xylidine</i>	Possible	Substance utilisée lors de la coloration dite du « Trichrome de Masson ».
<b>Entretien de l'appareillage</b>	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	Vidange et remplacement des solutions utilisées pour l'appareil à préparer les tissus.
	Colorants et réactifs	Possible	Voir tous les produits cités dans la coloration ou l'immunomarquage.
<b>Manipulation et élimination des matériaux et déchets</b>	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	Pièces imprégnées de formaldéhyde ou bien encore matériel souillé (gants, papiers...).
	Colorants et réactifs	Possible	Voir tous les produits cités dans la coloration ou l'immunomarquage.
<b>Désinfection terminale des surfaces et du matériel</b>	<b>Formaldéhyde</b>	Très probable	Voir la FAS 10 pour un avis sur la substitution.

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérigène avéré** = UE Cat. 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérigène suspecté** = UE Cat. 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

(4) L'analyse extemporanée peut exposer à des agents infectieux lors de la découpe des pièces avec un instrument (scalpel...). Certains agents infectieux sont classés cancérigènes par le CIRC. Il s'agit notamment des virus des hépatites B et C, des virus de la leucémie à cellules T (types I et II), du VIH, de l'herpes virus humain n° 8, des papillomavirus de certains types. En effet, certaines infections, quand elles deviennent chroniques, peuvent évoluer vers un cancer. Par exemple, les infections chroniques par les virus des hépatites B et C évoluent parfois vers un cancer du foie.

La prévention des risques de transmission de ces agents biologiques classés cancérigènes doit être gérée comme la prévention des risques infectieux.

#### Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Brochure INRS « Conception des laboratoires d'analyses biologiques » (ED 999)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20999>

Brochure INRS « Laboratoires d'anatomie et de cytologie pathologiques » (ED 6185)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206185>

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](http://www.inrs.fr) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 3 • Mise à jour janvier 2015

Fiche disponible sur le site : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)